

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2008-01

Les Conseillers Municipaux, les employés municipaux, les membres du Centre Communal d'Action Sociale vous souhaitent une



LE MOT DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2008 ; qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé et réussite sur les plans professionnel et personnel.

Ce mandat va s'achever; l'élection du Conseil Municipal qui aura en charge la gestion de la commune pour la période 2008-2014 se déroulera les 9 et 16 mars 2008. Je vous invite à participer nombreux à ce scrutin, pour donner à ce rendezvous que nous fixe la démocratie toute l'importance qu'il mérite.

Dans un contexte international de plus en plus incertain, où les mutations en cours annoncent des lendemains difficiles, tous les espoirs se tournent vers l'avenir.

Cet avenir n'aura de sens que si l'esprit de solidarité, le partage et l'écoute de l'autre l'emportent sur l'individualisme, l'égoïsme et l'indifférence.

Alors 2008 pourra être une bonne année.

Je forme le vœu qu'ensemble, chacun à notre place, avec nos forces et nos faiblesses, nous bâtissions une société plus juste et plus solidaire.

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous.

Michel MAZEYRAT

REUNION DU 22 JANVIER 2008

OBJET: COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER » MODIFICATION DES STATUTS. Le Conseil Municipal a décidé d'approuver les modifications statutaires n°01/2007 de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier ».

OBJET: MISE A DISPOSITION DE LA DIRECTION DEPARTMENTALE DE L'EQUIPEMENT – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME.

Le Conseil Municipal a sollicité le concours gratuit des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique de tout ou partie des demandes de permis ou des déclarations préalables qui lui paraissent justifier l'assistance technique des services de la Direction Départementale de l'Equipement.

OBJET: FIXATION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT, PART COMMUNALE POUR 2008.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer pour 2008, le montant de la surtaxe d'assainissement, part communale à :

- abonnement

: 0 € hors TVA,

- consommation

: 0,15245 € hors TVA par m3

OBJET: EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION POUR L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DU RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE BOUYGUES TELECOM, CONVENTION D'AUTORISATION DE PASSAGE.

Le Conseil Municipal a accordé au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme une autorisation de passage sur la parcelle cadastrée section ZK N°69 située lieu-dit « chez Goutta ».

OBJET: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN POUR L'INSTALLATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION DE COURANT ELECTRIQUE.

Le Conseil Municipal a mis a disposition du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme un terrain d'une superficie de 5 m² situé à la Gravière Ouest, pour y installer un poste de transformation de courant électrique affecté à l'alimentation du lieu-dit « Le Domaine Neuf ».

OBJET: ADMISSION EN NON VALEUR DE TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES.

Le Conseil Municipal a décidé d'admettre en non valeur la somme de 354,73 €.

OBJET:GROS TRAVAUX DE REPARATION DE BATIMENTS COMMUNAUX: BATIMENTS SCOLAIRES: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU PUY- DE - DOME ET DE DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT DES COMMUNES, PROGRAMME 2008.

Les gros travaux de réparation se définissent comme suit :

- remplacement des fenêtres, portes-fenêtres et portes hors d'usage,
- pose de robinets thermostatiques,
- remplacement des clôtures grillagées d'enceinte et de séparation.

L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 53 947,74 € HT soit 64 521,50 € TTC.

Le Conseil Municipal a décidé de déposer :

 un dossier de demande de subvention dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement des communes, programme 2008, au taux de 30% du montant hors taxe de la dépense,

- un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général du Puy-de-

Dôme, au taux de 30% du montant hors taxe de la dépense.

Le Conseil A	Nunicipal	communique
--------------	------------------	------------

ETAT CIVIL 2007:

BIENVENUE A:

Naélie CARTIER, Le Caty, le 15 février,
Jade COMBIER, chez Barrioux, le 28 février,
Héloïse PROUST, Le Bourg, le 5 mars,
Léna GRANCHO, Gazel, le 21 avril,
Noah BRAVARD, Les Boursis, le 12 mai,
Gabriel CHATELAIN, Les Boursis, le 13 mai,
Thomas VOISSIERE, chez Barrioux, le 13 juin,
Maxence FAURE-GUILLAUME, Les Boursis, le 16 juillet,
Thimoty CLOU, le Bourg, le 14 août,
Gaston GRELICHE, La Gravière, le 2 octobre,
Léonie CHELLE, Les Boursis, le 11 octobre.

ILS SE SONT DIT OUI:

Frédéric ROUBY et Chantal BORDELAIS, Le Bourg, le 2 juin. Yannick BOUDON et Delphine SAUZEDE, Clairmatin, le 25 août,

ILS NOUS ONT QUITTES:

Suzanne DUTHEIL, Les Boursis, le 16 juin, Guy RONZIER, Précanard, le 12 septembre, Rémi MOREL, Les Blanchons, le 6 octobre, Robert POUYET, Les Boursis, le 16 décembre, Yvette AUZANCE, chez BASSET, le 27 décembre.

Une pensée pour Gaétan BERGER, le Caty, le 8 septembre.

OPERATION CHEQ'COLLEGE .

Le Conseil Général du Puy-de-Dôme a décidé de reconduire le dispositif Chèq'collège et a modifié les dates de commandes et de validité des chèques afin que tous les collégiens Puydômois de la 6ème à la 3ème souhaitant s'inscrire dès fin août dans les différents clubs sportifs ou centre culturel puissent être en possession de leur chéquier. Les bons de commande, un seul chéquier par élève et par millésime au prix de 3 euros, sont disponibles à la mairie. Pour tout renseignement complémentaire, un numéro vert gratuit est mis à disposition : 0 800 801 115.

TELEPHONIE MOBILE ET ADSL.

Le relais de téléphonie mobile construit par Bouygues Télécom sera opérationnel en février

Pour ce qui concerne l'accès à l'ADSL, (Internet haut débit), des habitants de Barrioux et Bouteix, l'armoire TPST a été installée à Guillaumont par France Télécom le 25 janvier.

La mise en service est prévue pour fin mars.

ENLEVEMENT DES EPAVES AUTOMOBILES.

Le Conseil Général du Puy-de-Dôme a décidé de reconduire l'opération d'enlèvement des épaves automoblies.

Pour les modalités pratiques, merci de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de mairie au 04 73 68 30 76.

PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS FOREZ, ELABORATION DE LA NOUVELLE CHARTE.

Le Parc Naturel Régional Livradois-Forez entame la révision de sa charte. L'objectif est de dessiner le futur visage du Livradois-Forez à l'horizon 2022, de choisir une politique et une stratégie d'action pour établir des programmes opérationnels pour les douze prochaines années.

Habitants du Livradois-Forez, vous êtes concernés par cette démarche. N'hésitez pas à apporter vos idées. Connectez vous au blog : http://blog.parc-livradois-forez.org/ pour y laisser une contribution ou un commentaire, ou envoyez un courrier au Parc, (PNR Livradois-Forez 63880 Saint Gervais sous Meymont), dans lequel vous ferez part de vos remarques et de vos idées sur la façon dont vous voyez l'avenir du Livradois-Forez pour les années à venir.

INFORMATIONS DIVERSES

AMICALE LAÏQUE DE BORT L'ETANG.

L'amicale laïque de Bort l'Etang remercie toutes les personnes ayant participé à la soirée moules frites du 24 novembre 2007, et au concours de belote du 12 janvier 2008, et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2008.

Prochain rendez-vous : le 9 mars, jour du premier tour des élections municipales, pour déguster une succulente morue.

CINEMA: prochaine séance, salle des fêtes: mercredi 13 février:

A 15 heures, pour jeune public à partir de 6 ans : Il était une fois ; genre : Animation, Romance, Comédie, Aventure, Fantastique.

A 20 heures 30 : Faut que ça danse, avec Jean-Pierre MARIELLE, Valéria BRUNI TEDESCHI, Sabine AZEMA...

Genre : Comédie dramatique.